Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 15 juillet 2023

Censure : Ces pays qui bloquent les réseaux sociaux

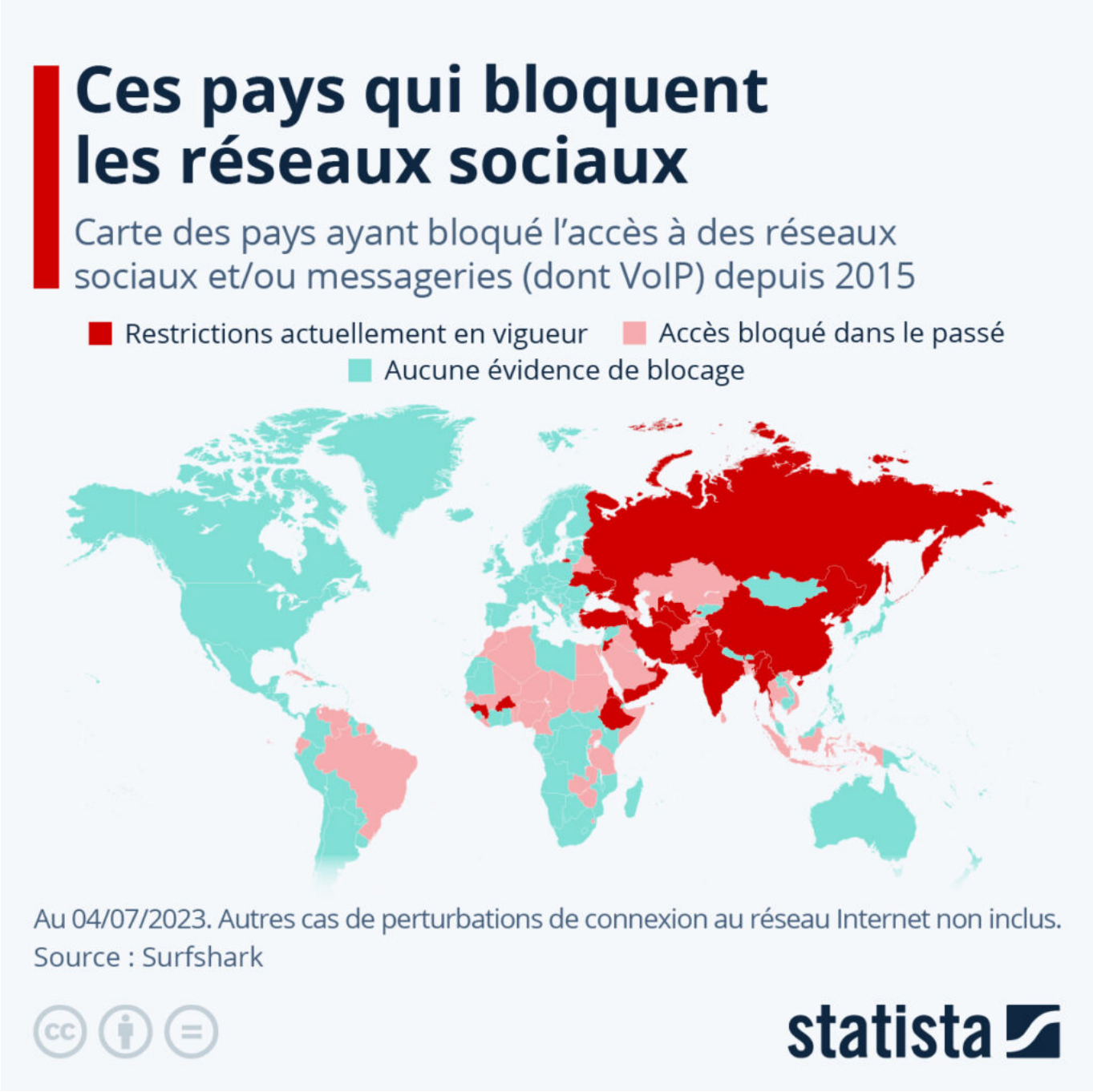

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 15 juillet 2023

Depuis 2015, 62 pays ont bloqué l'accès à des réseaux sociaux ou des applications de messagerie (voix sur IP, messageries instantanées). Si l'on comptabilise les coupures et autres restrictions d'accès à Internet, ce chiffre grimpe à 77. C'est ce qui ressort d'une étude couvrant 196 pays réalisée par la société Surfshark, spécialisée dans la protection de la vie privée et la sécurité des données en ligne.

Ces restrictions sont principalement le fait de gouvernements non démocratiques. Comme le montre notre carte, la grande majorité des pays ayant bloqué l'accès à des réseaux sociaux ou messageries ces dernières années sont situés en Afrique et en Asie. Dans la plupart des cas, les restrictions sont temporaires et visent à limiter ou contrôler les flux d'informations lors de troubles et d'événements politiques (élections, manifestations, guerres, conflits, coups d'État, etc.). Parmi les cas les plus récents, on peut citer le Sénégal, où des coupures de plusieurs plateformes, dont Facebook, Twitter, Instagram, WhatsApp et Telegram, ont été rapportées le mois dernier lors des protestations contre la condamnation du leader de l'opposition Ousmane Sonko. L'accès à depuis été rétabli.

Selon Surfshark, des restrictions sont actuellement toujours en vigueur dans une vingtaine de pays (au 4 juillet 2023). En Chine, en Russie, en Corée du Nord, en Iran, au Myanmar et au Turkménistan, ce sont principalement les réseaux sociaux étrangers qui ont été bannis par les autorités, comme Twitter, Facebook et Instagram. Il convient de noter que la Chine a en parallèle développé son propre écosystème national d'applications, avec par exemple WeChat, Weibo et QQ. Quant aux pays de la péninsule Arabique – Émirats arabes unis, Qatar, Oman, Yemen – ils restreignent l'utilisation de WhatsApp, Telegram et plus généralement des appels passés via Internet (voix sur IP).

En réponse aux violences urbaines qui ont enflammé les banlieues françaises fin juin, le président Emmanuel Macron a évoqué de potentielles mesures visant à bloquer l'accès aux réseaux sociaux en cas d'épisode de crise dans le pays. Ce genre de mesures, si elles venaient à être mises en place, constitueraient une première au sein des démocraties occidentales.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !